

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 11 janvier 2023 portant nomination
au comité social d'administration ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche

Le ministre auprès de la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L112-1 et ses articles R211-1 à R254-93 ;

Vu le décret n° 2022-421 du 23 mars 2022 relatif à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration ministériel du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin et de répartition des sièges lors des élections professionnelles du 8 décembre 2022 ;

Vu le nombre de voix obtenues par les organisations syndicales auprès des maîtres de conférences, des professeurs des universités et des assistants de l'enseignement supérieur au scrutin du 8 décembre 2022 pour l'élection des représentants du personnel au sein du comité social d'administration ministériel du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu l'arrêté du 11 janvier 2023 modifié portant nomination des représentants du personnel au comité social d'administration ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

L'article 4 de l'arrêté du 11 janvier 2023 susvisé est modifié comme suit :

2. Au titre de la Confédération française démocratique du travail Education Formation Recherche Publiques (CFDT-EFRP)

- Emmanuelle SAVIGNAC est désignée en qualité de représentante suppléante en remplacement de Françoise LAMBERT.

Article 2

Le présent arrêté prend effet dès publication sur le site ministériel <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>, rubrique « ressources humaines », puis « vie des agents » et « dialogue social ».

Article 3

Le directeur général des ressources humaines, président du comité social d'administration ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 2 avril 2025

Le ministre auprès de la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche,
et par délégation
La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with a vertical stroke crossing it near the left end, and a small loop at the right end.

Sophie REYNES